



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2022

#AddictionsPrésidentielles

Addictions France appelle les candidats à agir pour la santé des Français

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, Addictions France appelle les candidats à s'emparer d'un sujet qui traverse toute la société et doit inquiéter les acteurs politiques : les addictions. Avec un coût social qui s'élève à près de 250 milliards d'euros par an et une forte influence des lobbies sur les décisions publiques (alcool, jeux d'argent...), la politique publique en matière d'addictions doit enfin devenir une priorité.

La question des addictions nous concerne tous

Les addictions concernent directement et indirectement toute la population française. Elles ont des conséquences sur la santé, la sécurité publique ainsi que l'ensemble du système de santé. Alors que les inégalités sociales et économiques se creusent, les risques d'addictions et de détérioration de la santé des personnes éloignées de la prévention et des soins se renforcent.

- La consommation d'alcool et de tabac engendre 116 000 morts évitables par an.
- Le cannabis, substance pourtant illicite, compte 1,5 millions de consommateurs réguliers en France, ce qui en fait le pays d'Europe le plus consommateur.
- En 2020, 370 000 français sont tombés dans l'addiction au jeu, un chiffre en augmentation.

Un sujet hautement politique

Pourtant, la classe politique reste majoritairement tétanisée par un sujet qu'elle considère comme électoralement risqué, sous-tendu par les intérêts économiques de lobbies puissants (alcool, tabac, jeux d'argent...). A l'influence de ces lobbies s'ajoutent les idées reçues véhiculées par des candidats ("il faut imposer le sevrage des toxicomanes", "le cannabis est plus dangereux que l'alcool"...), qui justifient une politique de répression des consommateurs en tuant dans l'œuf tout débat serein pour une politique de santé publique efficace et humaniste.

Les politiques ne peuvent cependant plus ignorer que pour limiter les risques d'addictions, des mesures pragmatiques, basées sur la science et indépendantes des intérêts défendus par les lobbies, s'imposent.

Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard

www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 propositions transversales pour agir sur les addictions

Parmi l'ensemble des mesures préconisées pour une politique protectrice des populations, 4 propositions phares sont mises en avant :

- **Légaliser le cannabis de manière encadrée** : la répression s'est avérée contre-productive. Les addictologues ont prouvé que légaliser ne mènera pas à une « escalade » vers d'autres substances.
- **Financer des programmes de prévention** en faveur des publics vulnérables, notamment ceux les plus touchés par la crise.
- **Limiter les publicités sur l'alcool et les jeux d'argent et de hasard**, en particulier sur les réseaux sociaux.
- **Garantir l'accès à un accompagnement** à toutes les personnes en difficulté avec les addictions.

[Consultez le dossier plaidoyer](#)

**Candidats, candidates, agir sur les addictions,
c'est prendre au sérieux toute la population.**

À PROPOS D'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE : Fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard, Association Addictions France est reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire. L'association intervient au plus près des populations sur toutes les addictions. Elle est également force de proposition pour faire évoluer les opinions et la législation.

CONTACT :

Relation presse – Prénom NOM | pnom@addictions-fr.org | tél. : 00 00 00 00 00